

LOGEMENT



INFOS SAISONNIERS

HÉBERGEMENT LOCATIF SPÉCIAL SAISONNIERS *

Le camping du Phare propose, à un tarif forfaitaire avantageux, un hébergement locatif individuel équipé de 25 m² pour les saisonniers sur présentation d'un contrat signé, travaillant sur la Ville de Honfleur. Les saisonniers ne sont pas soumis à la taxe de séjour.

Tarif spécial saisonniers *

➔ Période du 1^{er} avril au 31 octobre : **450€/mois par personne**

Sont compris : participation aux ordures ménagères, électricité, 2 couettes 1 personne ou 1 couette 2 personnes + 2 oreillers. Poêles, réfrigérateur, cafetière, vaisselle... sont intégrés.

Les animaux ne sont pas autorisés dans les hébergements.

Des suppléments (linge de toilette, draps...) sont possibles. Prendre contact avec le camping.

* Soumis à condition



Camping du Phare

Camping du Phare | Boulevard Charles V 14600 Honfleur
T. 02 31 89 10 26 | campingduphare@orange.fr